



Office Montreuillois des Relations Internationales

F3E

**Fonds pour
la promotion des
études préalables
études transversales
évaluations**

Omri

102, rue Galliéni 93 100 Montreuil
Tél. : 01.48.51.00.18 / Fax : 01.48.51.00.19
Omri@chello.fr

**Evaluation rétrospective et prospective du Programme
Jumelage-Coopération Montreuil-Yélimané (Mali)
3^{ème} Programme Triennal**

EXTRAITS DU RAPPORT FINAL

Janvier 2002

Amari R. AGNEROH
Elisabeth MEYER

INSTITUTIONS ET DEVELOPPEMENT

B.P. 49, 55-17 rue Marc Sangnier
92 293 Châtenay-Malabry
Tél.: 01.46.60.05.00 / Fax : 01.46.60.33.06
letD@aol.com

32, rue Le Peletier
75009 Paris
T. 33 (0)1 44 83 03 55
F. 33 (0)1 44 83 03 25
f3e@f3e.asso.fr
www.f3e.asso.fr

LISTE DES ABREVIATIONS

ADCYF	Association pour le développement du cercle de Yélimané en France
ADDS	Association pour le développement de Diongaga et secteurs
ADESFY	Association de développement économique et social des femmes de Yélimané
ADESY	Association pour le développement économique et social de Yélimané
ADIJD	Association pour le développement et l'intégration des jeunes de Diafounou
ADR	Association pour le développement rural
AEP	Animation, education,
APE	Association des parents d'élèves
BID	Banque islamique de développement
CAP	Centre d'animation pédagogique
CCC	Centre de conseil communal
CCFD	Comité catholique de lutte contre la faim pour le développement
CCN	Cellule de la coordination nationale de la direction nat. des collectivités territoriales
CED	Centre d'éducation pour le développement
CLD	Comité local de développement
CLJ	Comité local de jumelage
DGP	Diagnostic global participatif
DRAER	Direction régionale de l'aménagement et de l'équipement rural
DRH	Direction régionale de l'hydraulique
F CFA	Franc CFA
FRF	Franc français
FSD	Fonds de solidarité et de développement
GIC	Groupement d'initiatives créatrices
GIE	Groupement d'intérêt économique
GRDR	Groupement de recherche et de développement rural
IEC	Information, éducation et communication
IMF	Institutions de microfinance
MAE	Ministère des affaires étrangères
MAV	Magasin d'approvisionnement villageois
OMRI	Office montreuillois des relations internationales
ONG	Organisation non gouvernementale
PADRK	Programme d'appui au développement de la Région de Kayes
PDC	Plan de développement communal
PJCMY	Programme jumelage coopération Montreuil - Yélimané
PNIR	Programme national des infrastructures rurales
RAC	Radio auto-commutable
SCN	Service de conservation de la nature
SLACAER	Service local d'appui conseil à l'aménagement et équipement rural
SLRC	Service local de la réglementation et du contrôle
UE	Union Européenne
URCAK	Union régionale des coopératives agricoles de Kayes

TABLE DES MATIERES DU RAPPORT FINAL

1	Généralités	4
1.1	Le mandat	
1.2	Déroulement et méthode de l'évaluation	
1.3	Historique du programme de jumelage coopération Montreuil – Yélimané	
1.4	Quelques caractéristiques de la zone d'intervention du Programme de jumelage	
2	Programme de jumelage coopération Montreuil Yélimané	10
2.1	Finalité et objectifs de la 3 ^{ème} phase	
2.2	Domaines d'intervention et actions proposées	
2.3	Moyens mis à disposition	
3	Analyse du Programme	15
3.1	Acteurs bénéficiaires et partenaires	
	• Problématique sociale générale dans les villages • Les partenaires financiers	
3.2	Résultats du programme par domaine d'intervention	
3.2.1	Analyse financière de l'ensemble du Programme	
3.2.2	Récapitulatif des actions menées par le Programme	
3.2.3	L'eau potable	
3.2.4	L'accroissement de la production agricole	
3.2.5	La sécurisation de l'approvisionnement en céréales	
3.2.6	La santé	
3.2.7	L'éducation et l'alphabétisation	
3.2.8	Le centre d'accueil et d'échanges - la maison de l'amitié Montreuil – Yélimané	
3.2.9	Les moyens de communication	
3.2.10	Les outils financiers	
3.2.11	Contraintes et difficultés dans la mise en œuvre de la 3 ^{ème} phase	
3.3	Impact du Programme	
	• En matière de participation et responsabilisation des acteurs locaux • En matière d'appui aux dynamiques locales et actions innovatrices • En matière de valorisation des compétences et des expériences locales • En matière de viabilité et durabilité des actions menées	
3.4	Dispositif et fonctionnement du programme de jumelage	
	• Dispositif institutionnel • Schéma de progression d'une intervention d'appui • Dispositif de suivi des interventions du Programme	
3.5	Evolution du dispositif institutionnel avec la décentralisation au Mali	
4	Propositions pour l'avenir	47
4.1	Contexte de ces propositions	
4.2	Propositions de domaines d'interventions	
4.2.1	Le Programme pourrait être regroupé en composantes principales	
4.2.2	Les aménagements et la production agricole	
4.2.3	L'hygiène, la santé et l'habitat villageois	
4.2.4	L'amélioration des services de base	
4.2.5	L'organisation de la gestion des appuis	
4.3	Propositions méthodologiques	
4.4	Propositions d'ordre institutionnel	
5	Conclusions	52
Annexes		
	1. Programme de la mission d'évaluation	1
	2. Liste des documents consultés	4
	3. Actes de l'atelier à Yélimané le 8 novembre 2001	6
	4. Notes de visites et de rencontres dans les villages	17

PRESENTATION DE CE DOSSIER

Ce dossier a été monté sur demande de l'OMRI en vue d'une lecture plus rapide du rapport d'évaluation. Le rapport final de l'évaluation et les annexes peuvent être consultés auprès du bureau de l'OMRI à Montreuil.

Les évaluateurs ont tiré du rapport final les chapitres les plus importants en vue d'un débat sur l'avenir du Programme jumelage – coopération Yélimané – Montreuil. La table des matières du rapport final et la liste des abréviations ont été reproduits intégralement. Ce dossier comprend les chapitres suivants :

- 1 Déroulement et méthode de l'évaluation
- 2 Programme de jumelage-coopération Montreuil Yélimané
- 3 Analyse du Programme
 - 3.1 Acteurs bénéficiaires et partenaires
 - 3.2 Résultats du Programme par domaine d'intervention
- 4 Propositions pour l'avenir
 - 4.1 Contexte de ces propositions
 - 4.2 Propositions de domaines d'interventions
 - 4.3 Propositions méthodologiques
 - 4.4 Propositions d'ordre institutionnel
- 5 Conclusions

1 Déroulement et méthode de l'évaluation

Partant du mandat de l'évaluation, la mission a développé un canevas de travail et une première série de questions et sujets à traiter. Le programme de travail a été élaboré avec les responsables du Programme à Montreuil. Dans un premier temps il s'agissait de faire connaissance avec les différents intervenants en France et de comprendre le Programme et ses activités au Mali et en France. Le temps de mission à Yélimané étant très court, nous étions contraints à faire des choix prioritaires pour la collecte des informations. Nous avons privilégié le temps passé avec des représentants des groupes de bénéficiaires des actions réalisées durant cette phase. La recherche documentaire sur place et les échanges avec le personnel et les services d'appui ont été organisés autour du programme de visites dans les villages.

La mission s'est déroulée en trois étapes : i) la préparation, l'étude de dossiers et les entretiens avec les partenaires à Montreuil, ii) les rencontres et visites au Mali, en particulier dans le cercle de Yélimané, et iii) la rédaction du rapport d'évaluation et la rencontre de restitution de l'évaluation à Montreuil. Le programme détaillé des rencontres et visites de la mission se trouve en annexe du rapport.

2 Programme de jumelage-coopération Montreuil Yélimané

Le mandat pour la troisième phase est défini dans deux documents de référence : les objectifs et orientations stratégiques de juillet 1997 et la plaquette de présentation du programme triennal de février 1997. La mission s'est basée sur ces deux documents pour la compréhension de la programmation initiale de la troisième phase.

Durant la mise en œuvre du programme, les instances de décision ont procédé à plusieurs adaptations du programme, sans pour autant mettre en cause les finalités et les objectifs principaux définis dans les documents de base.

A travers les écrits et les entretiens, les partenaires ont toujours souligné les deux aspects du programme de jumelage : l'appui à l'autopromotion et la responsabilisation des populations

villageoises d'une part, la valorisation des échanges entre la ville de Montreuil et le cercle de Yélimané d'autre part.

Finalité et objectifs de la 3^{ème} phase

Les deux documents de référence clôturent avec le leitmotiv pour la phase : *Un seul objectif anime l'ensemble des partenaires du programme Montreuil – Yélimané, servir les populations de cette région déshéritée du Sahel*. Tous les partenaires confirment le souhait de soutenir des initiatives venant du cercle qui vont dans le sens d'un développement durable et qui permettent aux populations locales de vivre dans leur pays.

La finalité et les objectifs sont présentés comme suit dans les documents de références.

Finalité A Les populations du cercle de Yélimané sont suffisamment autonomes pour décider et prendre en charge leur propre développement.

Objectif principal et sous objectifs

Des structures villageoises et intervillageoises (fédérations, associations, tons, groupements de producteurs, de femmes et des jeunes, coopératives etc) et des opérateurs privés (entreprises locales de production et de services) émergent et sont renforcés de manière à devenir autonome.

- Des actions répondant aux besoins priorités par les populations et valorisant les ressources locales sont utilisées pour le renforcement des structures villageoises et intervillageoises.
- Les actions sont utilisées pour faire émerger et renforcer des opérateurs privés sur le cercle.
- Des actions sont utilisées pour mobiliser et valoriser les potentialités des ressortissants du cercle vivant à l'extérieur.

Finalité B Les relations entre la ville de Montreuil et le cercle de Yélimané sont valorisées.

Objectif principal et sous objectifs

Une coopération et des échanges efficaces sont établis entre la population du cercle de Yélimané et celle de la ville de Montreuil.

- Les populations des deux entités jumelles ont une meilleure connaissance l'une de l'autre et échangent des compétences et des services.
- Des relations privilégiées s'établissent entre les institutions du cercle dont les communes et la mairie de Montreuil.

3 Analyse du Programme

3.1 Acteurs bénéficiaires et partenaires

Problématique sociale générale dans les villages

Le Programme place les populations villageoises comme bénéficiaires prioritaires des actions. Pour cela, il reconnaît l'organisation sociale traditionnelle comme interlocuteur privilégié. Ces deux choix sont pertinents et conditionnent l'appropriation locale du Programme.

Cependant, la société traditionnelle est très hiérarchisée. Seuls les notables, autour du chef, représentants des grandes familles, avaient droit à la parole et représentaient un pouvoir essentiel, celui de la maîtrise du foncier. Ces valeurs et pratiques sociales perdurent aujourd'hui.

Selon l'âge, le statut social et étant un homme ou une femme, le droit à l'expression et la prise en considération des aspirations sont différents. Les stratégies, les priorités, les contraintes, les opportunités sont très différentes selon l'âge, le statut social, pour les hommes et les femmes, le niveau de richesse.

Aussi seule une minorité de personnes participent et bénéficient du Programme alors que beaucoup ne se sentent pas concernées par les propositions, ou malgré leur intérêt ne peuvent y participer du fait de leur statut ou des contraintes (surcharge de travail, non accès au foncier) qu'elles subissent.

Dans des villages où l'habitat exprime la pauvreté, on considère facilement que tout le monde est pauvre et donc en situation d'égalité. Cependant, parmi ces familles qui paraissent « aussi pauvres que les autres », certaines sont rattachées à des grands commerçants de l'Afrique de l'Ouest, sont propriétaires de plusieurs centaines de têtes de bétail, disposent de réserves de céréales pour 2 ou 3 ans, mobilisent des travailleurs saisonniers¹, alors que d'autres vivent une situation de précarité, sans bétail, et doivent louer leur force de travail pour nourrir leur famille.

Face à cette réalité complexe, tout en continuant à s'appuyer sur l'organisation traditionnelle, le Programme gagnerait à mieux maîtriser (de façon explicite) la situation socio-économique (et ses diversités) de la zone avec les particularités locales.

Il serait utile d'animer un diagnostic local participatif qui donne la parole aux différents sous-groupes. Ainsi, tout en respectant l'organisation traditionnelle, le Programme serait en mesure d'apporter des appuis différenciés aux différents sous-groupes locaux.

Les femmes

Les femmes ont la première responsabilité pour les enfants et assurent la survie quotidienne de la famille. Elles sont responsables de la gestion du ménage et de l'éducation des petits enfants. Leur charge de travail est très importante et souvent elles assurent les travaux les plus pénibles. Elles ont peu de moyens leur permettant de faciliter leur travail. Les équipements agricoles et les moyens de transport ne leur sont pas accessibles comme à la plupart des hommes.

Les femmes dans le cercle sont analphabètes, dans leur grande majorité. Très peu de femmes ont été à l'école. Leur charge de travail et les responsabilités ne leur laissent à peine du temps et de l'énergie pour pouvoir suivre des cours d'alphabétisation et ou d'autres cours de formation. Mariées très jeunes, vite elles sont prises dans un système de dépendance familiale. Elles travaillent sous les ordres du responsable familial et sur les champs de la famille. Les femmes n'ont pas le droit au foncier et à leurs propres moyens de production. La seule possibilité est au sein d'un groupement de producteurs/trices, où elles peuvent profiter de moyens de production en commun et d'un appui et des conseils techniques extérieurs pour l'activité productive.

Souvent les règles de sorties et de rencontres sont très restrictives pour les femmes. Elles ne peuvent bénéficier de la même manière que les hommes des propositions de formations, d'appuis et d'échanges. Le Programme doit chercher des formes adaptées aux possibilités des femmes pour ses interventions auprès d'elles.

Le nombre de femmes en position de chef de famille est relativement élevé dans le cercle du fait de l'absence des maris partis en migration. Leur responsabilité et leurs charges sont d'autant plus importantes, qu'elles se trouvent seules à faire face aux besoins de la famille. La société villageoise préfère que les femmes restent dans le village et qu'elles ne suivent pas leur mari en migration.

Lors des rencontres avec les femmes, elles ont exprimé plusieurs problèmes pour lesquelles elles sollicitent des appuis :

- la charge de travail et la pénibilité du travail.
- le manque d'activités créant des revenus monétaires,
- les problèmes de santé des enfants et des mères.

Dans la phase actuelle, le Programme ne prend que partiellement en compte ces priorités des femmes. La charge de travail et la santé des mères pourraient être d'avantage considérées dans les objectifs du Programme et dans les mesures d'accompagnement.

¹ venant souvent d'autres régions du Mali
Rapport d'évaluation OMRI - extraits

Les jeunes

Les jeunes regroupés dans un groupement ou une association sont des acteurs prioritaires pour le Programme.² Le Programme cherche à travailler avec eux pour introduire des innovations et des changements de comportements au sein de la population villageoise, également pour prendre des responsabilités de gestion et d'entretien des ouvrages réalisés. Leur marche de manœuvre et leur dynamique sont directement liées aux rapports entre les générations, entre ceux qui ont le pouvoir de décision au niveau du village et ceux qui sont dépendants de cette autorité.

Les jeunes sont d'abord à la recherche d'activités rémunératrices, soit au sein du village, soit ailleurs. Un grand nombre de jeunes a une expérience de migration, au Mali ou dans un autre pays. Les possibilités de travail en dehors de l'agriculture sont très limitées. Parmi les jeunes dynamiques, il y a des anciens migrants, qui ont fait quelques années à l'étranger. Ce groupe exprime la volonté et le besoin d'être mieux formé et d'obtenir des aides en vue de monter des projets, sans pour autant disposer de projets précis.

Dans quelques villages, ces jeunes sont très motivés pour s'engager dans le développement du village, encouragent la scolarisation des enfants et l'organisation des manifestations culturelles. Ils souhaitent des changements pour un avenir meilleur pour eux et les enfants.

Les migrants

La migration vers les pays de la sous région et vers l'Europe est une vieille tradition dans cette zone. Même absents pour des années, les migrants gardent des attaches fortes avec leur terre d'origine. La société traditionnelle avec ses règles et principes s'exporte vers les lieux d'immigration des gens de Yélimané. A l'étranger, les migrants sont organisés par villages ou groupes de villages sous l'autorité du chef à l'étranger. Ce système permet la transmission des valeurs traditionnelles et la gestion des difficultés et des conflits à l'intérieur de la société des migrants. Les migrants ne perdent pas les liens avec leur village et leurs ancêtres. Comme beaucoup de migrants de tous les pays, ils souhaitent rentrer un jour dans leur pays d'origine. Ce souhait est d'autant plus fort, que la plupart des migrants voyagent seuls, sans leur familles.³ Les contributions sont obligatoires et fonction du revenu. Elles sont relativement élevées par rapport aux revenus des migrants. Ce système peut également être vécu comme contraignant par des migrants qui souhaitent se réaliser et faire leur avenir sans les contraintes de la tradition. Ils cherchent à rompre ces liens.

Une très grande partie des revenus des migrants est envoyée dans leurs villages pour leurs familles et pour financer des infrastructures et des constructions religieuses. Tous les migrants ne contribuent pas financièrement au développement de leurs villages. Seuls les migrants en France participent régulièrement aux investissements villageois. Les migrants de Yélimané résidant ailleurs au Mali et ceux résidant dans d'autres pays africains contribuent moins régulièrement.⁴

Les migrants en France vivent souvent dans des conditions difficiles et se privent de beaucoup pour pouvoir répondre aux exigences de ceux restés dans le village. Tous n'ont pas un travail régulier, ni un travail bien rémunéré. L'image des migrants vus par les villageois ne correspond pas toujours à la réalité vécue par ceux-ci, mais il est difficile d'admettre l'échec donc tous préfèrent maintenir l'image des migrants qui ont réussi et peuvent gagner de l'argent pour pouvoir soutenir les familles restées dans le village.

Les élus, les chefs de village, les notables

Les populations ont élu pour la première fois des représentants au niveau des communes et du cercle. Les élus sont les représentants légitimes des populations et seront les partenaires

² Parmi les groupements de jeunes, il n'y a que les jeunes hommes, il n'y a pas de jeunes femmes.

³ Les femmes et les enfants restent dans le village, une situation qui n'est pas une exception.

⁴ En particulier certains gros commerçants, originaires du cercle, installés dans différentes capitales africaines.

privilegiés de toutes les interventions en matière de développement local et communautaire. Avec la décentralisation et la création de communes, l'Etat a transféré des responsabilités vers ces nouvelles instances, sans pour autant donner tous les moyens nécessaires. Ils seront les interlocuteurs pour la programmation des infrastructures communales et intercommunales.

Les chefs de villages et les notables restent les autorités au niveau des sociétés villageoises, ils gèrent et décident le foncier et les actions de développement au niveau du village. Ils sont jusqu'à présent le premier partenaire du Programme et sont considérés comme représentants des populations villageoises et exprimant les besoins et priorités de cette population.

Les partenaires financiers

Le premier partenaire financier est la ville de Montreuil, elle assure le financement de la structure et une participation régulière aux réalisations dans le cercle. Elle a pu négocier des contributions financières complémentaires dans le cadre de la coopération décentralisée. Avec les représentants des associations de migrants, la ville intervient sur un plan politique et peut ainsi appuyer la réalisation de projets importants comme la route Kayes – Yélimané.

La ville de Montreuil

La ville de Montreuil a une longue tradition avec les immigrants maliens. Beaucoup sont installés et travaillent à Montreuil et dans la région parisienne. Des liens d'amitié et de proximité se sont créés durant ces années, qui sont pour beaucoup dans l'initiative du programme de jumelage et qui en assurent la pérennité.

La ville soutient le mouvement associatif des migrants maliens, en particulier les associations du cercle de Yélimané. Le partenariat entre la ville et les associations de migrants permet de maintenir des contacts réguliers et de mieux gérer l'insertion et des conflits éventuels. Les associations de migrants et la ville, sont ensemble à l'origine des échanges entre les maliens et les montreuillois et avec les populations de Yélimané.

La ville intervient relativement peu au niveau de la mise à disposition de services et de compétences disponibles au sein de l'administration de Montreuil. Elle intervient également peu au niveau de la formation et recherche dans le cercle de Yélimané, mais privilégie le soutien à des actions concrètes dans les villages via le Programme.

3.2 Résultats du Programme par domaine d'intervention

Les partenaires ont formulé un programme très ambitieux pour trois ans. Pour différentes raisons, cette phase a été prolongée d'une année. Les objectifs du Programme et le budget sont restés inchangés pour les quatre ans. Les partenaires ont exprimé leur volonté d'intervenir dans huit domaines et ils ont identifié dans chaque domaine des actions possibles à mener dans le cadre du programme. Les fonds nécessaires proviennent de plusieurs bailleurs et des populations des villages et groupements concernés. Les résultats attendus de cette phase sont essentiellement qualitatifs et ne comprennent aucune information chiffrée. Ils ne fixent aucune contrainte quant à la répartition géographique ou au nombre de villages ou associations partenaires. Chaque année, le comité de pilotage décide les actions prioritaires à réaliser.

Dans un premier chapitre, nous présentons le tableau récapitulatif des actions menées par le Programme. Le chapitre suivant présente une brève analyse financière du Programme. Les actions réalisées seront présentées par domaine d'intervention.

• Analyse financière de l'ensemble du programme

L'analyse financière se base sur les chiffres disponibles lors de la mission : les budgets du programme et les contributions des différents partenaires bailleurs, les bilans annuels et le suivi budgétaire avec la dernière mise à jour en octobre 2001 (à partir du bilan semestriel 2001).

Le budget global initial était de 6'285'000 FRF⁵ avec la valorisation des contributions en nature et en services. Les engagements financiers s'élevaient à 5'407'500 FRF. Au cours de la mise en œuvre, le budget du Programme a pu être augmenté de 900'000 FRF pour les réalisations grâce à différentes contributions de bailleurs supplémentaires. Pour la phase de quatre ans, le Programme pouvait donc compter sur un montant d'engagements financier de 6'307'500 FRF. La participation des bénéficiaires concernés aux réalisations des différentes actions est estimée à environ 15 à 20% du coût financier de l'action. Le budget général du Programme sans le bureau à Montreuil est estimé à 7'185'000 FRF.

Au début de la phase, la gestion des activités de l'OMRI a été assurée par la ville de Montreuil au sein de son administration. A partir de 1999, cette gestion a été sortie de l'administration de la ville et un bureau indépendant a été mis en place. La ville de Montreuil s'est engagée à financer les frais de fonctionnement du bureau de l'OMRI à Montreuil jusqu'à 400'000 FRF par an. Un directeur de l'OMRI a été nommé. Le conseil d'administration de l'OMRI lui a confié la mise en œuvre et la gestion du Programme jumelage coopération Montreuil Yélimané.

Les tableaux ci-après donnent une appréciation des attributions financières par rubrique et par domaine d'intervention au moment de la programmation de la phase et comparent ces chiffres à ceux présentés dans les derniers tableaux de suivi financier. Il est plus difficile de comparer ces tableaux financiers avec les tableaux de réalisations. La logique de la présentation n'est plus la même, les rubriques budgétaires ne correspondent que partiellement aux domaines d'intervention. Certaines informations chiffrées comprennent les apports en nature et en services et d'autres ne reprennent que les apports des bailleurs extérieurs.

Le poste budgétaire, le plus important concerne les aménagements hydro-agricoles, 2'729'300 FRF, soit environ 43% du budget général initial. Les contributions supplémentaires ont été obtenues pour des réalisations dans ce domaine prioritaire. Les fonds disponibles pour ces actions sont devenus encore plus importants. Ces chiffres traduisent la priorité des partenaires d'intervenir dans le domaine de l'eau, soit pour des aménagements pour l'eau potable et / ou pour la production agricole. Le programme a pu faire appel à des fonds complémentaires pour des réalisations, en particulier en faveur des associations de jeunes et des femmes.⁶

Les frais de la structure et de la gestion pour la mise en œuvre du programme ont été estimés à environ 2 millions de FRF et aucune participation en nature n'a été prévue. Le budget pour des formations et des conférences est garanti à moitié par des engagements des bailleurs et à moitié par des contributions en services et nature par la ville de Montreuil et par les migrants.

Tableau Budget de la phase initiale, complété par les apports financiers supplémentaires

⁵ Budget de la 3^{ème} phase faisant partie de la convention entre l'OMRI et le MAE, élaboré probablement en 1998. La convention a été notifiée par le MAE le 24 février 2000.

⁶ Financement à travers le FSD de la coopération française.

BUDGET PREVISIONNEL PRESENTE DANS LA CONVENTION ENTRE L'OMRI ET LE MAE

(1998 ?)

BUDGET POUR LA 3EME PHASE DU PROGR. JUMELAGE COOPERATION MONTREUIL YELIMANE

en francs français

Rubriques	contributions financières					autres contributions valorisées				Ensemble
	OMRI	migrants	MAE	UE	total 1	pop.loc.	OMRI	migrants	total 2	
A coûts directs										
1 équipement	99 450		99 450	106 000	304 900					304 900
2 fonctionnement	258 800		268 450	204 000	731 250					731 250
3 personnel	215 750		232 700	184 000	632 450					632 450
4 formation, conférences	82 000		98 800	52 000	232 800		136 500	123 500	260 000	492 800
5 réalisations	469 550	1 195 500	475 750	647 000	2 787 800	585 000		32 500	617 500	3 405 300
amén.hydroagricoles	385 050	1 007 000	391 250	556 000	2 339 300	390 000			390 000	2 729 300
éduc., alphabétisation	13 000	104 000	13 000		130 000	65 000		32 500	97 500	227 500
santé	6 500	84 500	65 000		156 000	65 000			65 000	221 000
centre de formation	39 000		39 000	49 000	127 000					127 000
microprojets productifs	26 000			42 000	94 000	65 000			65 000	159 000
désenclavement					0					
6 appui technique	101 250		107 250	180 000	388 500					388 500
7 coûts de publication	14 200	6 500	15 600	21 000	57 300					57 300
total coûts directs	1 241 000	1 202 000	1 298 000	1 394 000	5 135 000	585 000	136 500	156 000	877 500	6 012 500
B coûts indirects										
1 frais administratifs	77 500				77 500					77 500
2 évaluation	26 000		26 000	45 500	97 500					97 500
3 audit	26 000		26 000	45 500	97 500					97 500
total coût indirects	129 500		52 000	91 000	272 500					272 500
total budget	1 370 500	1 202 000	1 350 000	1 485 000	5 407 500	585 000	136 500	156 000	877 500	6 285 000
contributions suppl.					900 000					900 000
Total général *					6 307 500					6 307 500

Autres contributions au Programme et non pris en considération dans le budget initial

 Institution des Grands Lacs de Seine
 Syndicat des Eaux de l'Ile de France
 total contributions supplémentaires

 500 000
 400 000
 900 000

 * Budget sans les frais de fonctionnement du bureau de l'OMRI à Montreuil
 Les coûts du fonctionnement à Montreuil sont estimés à 400'000 par an
 et entièrement pris en charge par la ville de Montreuil.

Les informations concernant les dépenses seront à préciser et à compléter. Plusieurs actions sont encore en cours ou interrompues suite à des problèmes techniques, une augmentation importante des coûts de réalisations, etc... La disponibilité budgétaire pour la fin de la phase est d'environ 1'800'000 FRF. Seul le poste budgétaire Centre de formation montre un dépassement. Les autres postes ont encore une marge pour clôturer l'année. Cependant, si on compare les projets d'actions mentionnés dans les comptes-rendus du comité de pilotage avec les projets réalisés, le bilan est plus mitigé. Plusieurs projets n'ont pas dépassé le stade de l'intention et de l'étude. Une partie des contributions financières est liée à des actions précises. La disponibilité réelle pour la fin de la phase est probablement moins importante que le tableau ci-dessous ne le laisse apparaître.

Les frais pour le fonctionnement de la structure sont nettement en dessous du budget. Le poste formation et conférence n'a pratiquement pas été utilisé.

• Récapitulatif des actions menées par le Programme

Le tableau récapitulatif ci-dessous présente les actions menées dans le cadre du Programme jumelage coopération Montreuil Yélimané. Il a été élaboré par l'équipe OMRI à Yélimané et complété suite aux visites et entretiens lors de la mission. Ce tableau ne reprend pas toutes les actions et interventions menées dans le cercle par l'OMRI. Toutes les actions laissant une trace « visible » figurent dans ce tableau, mais les actions de formation, de conseil et d'accompagnement de partenaires et groupements n'y figurent pas. En particulier les différentes activités du volet santé.

Tableau Récapitulatif des actions menées par le Programme (* villages tests)

COMMUNE	VILLAGE	HABITANTS	ACTIONS MENEES	ANNEE
Diafounou Gory	Tambacara *	395	Bibliothèque Sessions d'alphabétisation Appuis à l'association des femmes (maraîchage)	1992 2001 depuis 1997

	Koméoulou	3378	Appuis à l'association des jeunes (maraîchage)	1998-2000
	Goumbi		Forage	2001
	Guiffy	1226	Aménagement agricole / surcreusement de mare	1991
	Ouologuéla	1554	Forage	2001
	Sarakadji	612	Appuis aux actions féminines (alpha)	
Diongaga	Kardidi	510	Digues filtrantes Construction du barrage Comité de gestion du barrage	1996 1998
	Guinanourou	371	Surcreusement de mare	en cours
Kirané	Bougoudiré *	1754	Puits	1999
	Kirané	7787	Création d'un périmètre maraîcher Bibliothèque Appuis à l'association des femmes (maraîchage)	en cours 1995 depuis 1997
	Korampo		Banque de céréales	1993
	Foncoura Koré		Banque de céréales	1993
	Hamdallaye	1902	Centre de santé villageois	1999
	Kersignané K.	2243	Digues filtrantes	
	Lakanguemou	4140	Digues filtrantes	1995
	Makan Compo		Forage	en cours
Krémis	Krémis *	7411	Bibliothèque Digues filtrantes Création d'un périmètre maraîcher Appuis à l'association des femmes (maraîchage) Appuis à l'association des jeunes	1996 1995 1996 en cours
	Sénéwaly S. *		Création d'un périmètre maraîcher Appuis à l'association des femmes	en cours
	Dini	380	Formation éducation nutritionnelle 4 puits et réhabilitation de 3 puits	
Toya	Benna	900	Forage	en cours
	Kémala		Puits	1998
	Lakahiya		Puits	1999
	Yaguiné Banda	9014	Appuis en maraîchage, formation	2001
Konsiga	Kersignané D. *	2243	Création d'un périmètre maraîcher	en cours
Marenkafo	Diakadromou	731	Micro barrage et comité de gestion du barrage Appuis à l'association des femmes (maraîchage) Creusement de mare Puits	1995 1998 1996
Sumpu	Takaba	1345	Création d'un périmètre maraîcher Appuis à l'association des femmes	1998
Gory	Moussala		Formation de jeunes en maraîchage et arboriculture Création d'un périmètre maraîcher Appuis à l'association des jeunes	2000 1995
	Gory	4252	Formation gérant dépôt pharmacie Formation matrone Sessions d'alphabétisation	1996 1995-1996 1999+2001
	Gory Banda	575	Surcreusement de mare	1995
	Tacoutala	494	Extension de mare Banque de céréales	en cours 1985

Tringa	Maréna Lambatra Dialaka Diakoné	2790 3712 2777	Construction d'un barrage Réparation du barrage Réhabilitation du barrage	1998-1999 2000-2001 en cours
Guidimé	Yélimané	1693	Réhabilitation adduction d'eau Formation 3 animatrices ADESFY Formation 2 matrones Formation gérant dépôt pharmacie Création périmètre maraîcher Forage Appuis à l'association des femmes Sessions d'alphabétisation	1986 1996 en cours depuis 1995
	Diadji	252	Forage	en cours
	Kodiè	3990	Création d'un périmètre maraîcher	1999
	Bandiougoula	4622	Bibliothèque Formation gérant pharmacie Barrage Réhabilitation du barrage 2 digues filtrantes 4 puits réhabilités 3 puits réhabilités 1 puits et 1 forage	1994 1993 1999 1994-1995 1995 2000 1999
	Djel Mael			
	Niogoméra		création d'un périmètre maraîcher	1994
	Guémou Neuf		Création d'un centre alpha Formation alphabétisation Appuis à l'ass. de développement	1993 1999 1994-1995 1995
	Kanguessanou		Appuis à l'association des jeunes Création d'un centre de santé Création d'une école	2000 1999-2001
	Makana		2 digues filtrantes	en cours
	Dougoubara		Banque de céréales Sessions d'alphabétisation	2000 1999+2000 depuis 1995

4 Propositions pour l'avenir

Ce chapitre a pour but de présenter un support simple d'aide à la décision et de repérer les points saillants et de présenter les propositions d'adaptation, de réorientation du Programme qui en découlent. Ces propositions peuvent servir de base pour l'animation de la restitution devant l'assemblée générale de l'OMRI à Montreuil.

4.1 Contexte de ces propositions

Le contexte de ces propositions est marqué par les points :

- Fin d'une 3^{ème} phase caractérisée par
 - Une ré-appropriation institutionnelle
 - Une situation de crise liée aux difficultés du barrage de Dialaka : un contentieux avec l'entreprise et le licenciement du coordinateur
 - Une consolidation du Programme
- Acquis essentiels : partenariat mis en œuvre d'une importance considérable
 - Pour le développement du cercle Yélimané et pour la population sur place
 - Pour l'insertion des maliens à Montreuil
 - Pour l'échange culturel et de solidarité
- Difficultés liées à la taille du programme

Programme intermédiaire qui dépasse le niveau de relations traditionnelles de coopération décentralisée, mais n'atteint pas un volume suffisant pour mobiliser des fonds importants.

➤ Difficultés liées au contexte local

- Zone écologiquement difficile
- Priorité de gestion des eaux de surface qui nécessite des moyens importants et une maîtrise technique
- Contexte sociologique difficile à appréhender

L'ensemble de ces facteurs incite à la prudence dans l'appréciation de la 3^{ème} phase. Dans la perspective de propositions constructives, la mission a recherché à traduire positivement les éléments de complexité du contexte.

- Une équipe opérationnelle et motivée est en place
- L'expérience du barrage de Dialaka débouche sur des leçons positives
- Un besoin de renforcement du réseau d'échanges Montreuil – Yélimané
- Une possibilité de mieux valoriser les flux financiers directs des associations de migrants et d'autres bailleurs
- Une meilleure prise en considération des difficultés liées au contexte écologique et sociologique local
- Une dynamique nouvelle avec la décentralisation et l'élection des élus locaux

Ces différents éléments se retrouvent au sein des propositions développées ci-après.

4.2 Propositions de domaines d'interventions

Les domaines d'interventions recouvrent en soi la plupart des domaines du développement économique et social et ne sont pas à remettre en cause en tant que tels. Cependant les observations et recommandations d'améliorations suivantes pourraient rendre le Programme plus opérationnel.

4.2.1 Le Programme pourrait être regroupé en composantes principales

- Les aménagements et la production agricole
- L'hygiène, la santé et l'habitat villageois
- L'amélioration des services de base
- L'organisation et la gestion des appuis.

Dans ce contexte, les activités de sécurisation de l'approvisionnement en céréales, la mise en place d'outils financiers, pour lesquels aucune activité n'a été entreprise en troisième phase, pourraient être abandonnées. En revanche, le Programme pourrait inciter une institution spécialiste de la micro-finance implantée au Mali, à ouvrir un guichet à Yélimané et des caisses villageoises dans les villages (ou communes). Eventuellement, un appui peut être envisagé sous forme de subvention d'équilibre dégressive pour les trois premières années.

4.2.2 Les aménagements et la production agricole

Le Programme doit faire un choix : réaliser des grands aménagements, type Dialaka, et se donner les moyens en financement et en compétences ou se limiter à des interventions plus modestes, qui ne monopolisent pas l'essentiel des financements et de l'énergie du Programme.

- Dans l'hypothèse d'un engagement conséquent sur des aménagements de gestion des eaux de surface, la mission recommande :
 - a. Que la recherche de financements additionnels permette un budget d'investissement annuel d'au moins 300 millions de F CFA, dont les 2/3 pourrait être consacrés à l'activité aménagement.
 - b. Qu'une équipe compétente (salariée ou prestataire) puisse être constituée pour réaliser des études préalables fiables. Ces études ne doivent pas reposer sur l'aménagement d'un seul site, mais sur un système d'écoulement. Un ensemble d'aménagements complémentaires doit être envisagé, de façon concentrée, sur plusieurs terrains villageois afin de gérer de façon cohérente, sur plusieurs années la ressource « eau » avec la maîtrise nécessaire des phénomènes d'écoulements multiples, d'ensablement et d'érosion. Ces études d'avant projets doivent être réalisées de façon participative pour tenir compte de la contrainte foncière, associer les partenaires locaux dans le choix d'aménagement et les mettre face à leurs responsabilités en matière de gestion et maintenance.
 - c. Que les garanties nécessaires puissent être apportées dans le choix de l'entreprise de travaux publics en ne limitant pas le critère de choix au « prix le plus bas » (qui se relève en fin de compte parfois beaucoup plus cher), avec une capacité réelle de suivi contrôle des réalisations.
- Dans l'hypothèse d'une réorientation plus modeste, peut-être faudrait-il privilégier l'appui à des périmètres maraîchers féminins, à des opérations de surcreusement de mares, à des micro-barrages modestes et techniquement simples ou des systèmes d'aménagements par des digues filtrantes.

En revanche, il semblerait utile de conseiller les agriculteurs et agricultrices pour une meilleure intégration agriculture élevage (allant de pair avec un meilleur assainissement des villages et une amélioration de l'habitat). Les activités d'embouche et d'élevage féminin villageois pourraient contribuer beaucoup plus largement à une fertilisation des champs et des parcelles maraîchères au lieu de contribuer à polluer les villages. La réflexion avec les villageois pourrait aussi se développer sur d'autres thèmes complémentaires : mettre en place des brise-vents, des boisements individuels ou communautaires, développer l'arboriculture fruitière (manguiers, citronniers et autres agrumes, goyaviers etc.), limiter la mortalité saisonnière des volailles. Dans certains cas, avec des aménagements légers, des périmètres rizicoles de bas fonds pourraient être installés ...

Ces différents thèmes ne remettent pas en cause la démarche participative préconisée. Cependant il pourrait être utile d'évaluer la demande paysanne sur ces thèmes, soit en organisant des visites paysannes dans d'autres zones du pays, soit en faisant venir des spécialistes

praticiens paysans pratiquant ces mesures d'intensification pour des ateliers d'information et de formation.

4.2.3 L'hygiène, la santé et l'habitat villageois

Un diagnostic participatif villageois reposant sur une analyse du cadre de la vie par les acteurs eux-mêmes, avec les conséquences sur la santé pourrait recentrer le thème. Les mesures essentielles seraient des mesures locales qui pourraient bénéficier d'un appui :

- En matière d'hydraulique

Le Programme a apporté une contribution importante en mettant en place des artisans réparateurs. Cette action peut être poursuivie et renforcée avec le service de l'hydraulique : l'entretien des pompes, l'organisation d'une saine gestion locale pour assurer la propreté autour des pompes, les ressources financières devraient être considérées comme une priorité.⁷ Il apparaît difficile de lancer une campagne de forages pour un nombre limité de réalisations, compte tenu de l'éloignement de la région et des difficultés hydro-écologiques de la zone. Il faudrait sans doute pouvoir passer des marchés d'un minimum de 30 à 40 forages.⁸

- En matière d'habitat

Le premier déficit en matière d'hygiène est au niveau de l'habitat villageois : la maison, la cour et les rues du village. L'amélioration de l'hygiène liée à l'eau potable est insuffisante et illusoire dans le contexte de l'habitat villageois actuel. Des interventions en vue d'une amélioration de l'habitat seraient nécessaires. Les efforts du Programme qui ont permis des améliorations assez conséquentes dans plusieurs villages, devraient être poursuivis, à partir d'un diagnostic et d'un renforcement des activités de formation.

- En matière de santé préventive

Les services de santé sont entièrement mobilisés par les soins curatifs. Le Programme devrait donc poursuivre son activité pour former des volontaires individuels (femmes et hommes) ou membres d'associations locales pour animer les campagnes de prévention : vaccination des enfants, risques domestiques, pratiques de l'hygiène avec les enfants, prévention des MST et SIDA.

Une attention particulière est à développer concernant la prévention des problèmes de santé des femmes, en travaillant avec les accoucheuses et les différents groupes de femmes. Le personnel médical de proximité pourrait être largement associé à ce type d'activités.

4.2.4 L'amélioration des services de base

Si les activités de sécurisation et approvisionnement en céréales⁹ et les outils financiers sont abandonnés, cette composante portera essentiellement sur deux activités : l'éducation alphabétisation et la communication.

- En matière d'alphabétisation

Les résultats sont décevants. Les taux de fréquentation sont faibles, la pérennité des acquis de l'alphabétisation est aléatoire par manque d'usage (aucun document à lire, on n'adresse pas non plus de courrier à l'équipe du Programme qui n'est pas alphabétisée). Il s'agit d'une question délicate, en effet on constate un peu partout en Afrique de l'Ouest un désintérêt pour l'alphabétisation. Des méthodes alternatives d'alphabétisation en langue locale prolongée par une alphabétisation en français ont eu des résultats très positifs sans provoquer les réticences de l'école ...

⁷ pour les petites réparations mais aussi pour les travaux périodiques de remise en état des pompes et forages

⁸ s'informer de l'avancement des projets de forages dans la région sur financement de la KfW, du PNIR, du programme en cours de 100 puits et s'informer également du fonds d'études disponible auprès de la DRH.

⁹ Cependant, lors de la prochaine sécheresse, la question des banques de céréales se reposera. Le problème est, qu'en général quand le besoin de la banque de céréales se fait ressentir - le stock n'est plus là.

Une réflexion pourrait être engagée pour apprécier l'applicabilité d'une telle approche intermédiaire dans le cercle de Yélimané.

- En matière de communication

Cette fonction est importante au sein du Programme. Elle devrait permettre d'animer la vie des bibliothèques villageoises, de favoriser les échanges intervillageois et avec d'autres communautés ou des « experts paysans » du Mali et de la sous-région. Elle devrait aussi permettre d'animer un courant d'échanges entre les villages de Yélimané et les ressortissants de ces villages à l'extérieur et plus spécifiquement à Montreuil. Elle devrait enfin contribuer à la dynamique des échanges entre les habitants et la municipalité de Montreuil d'une part et les communautés villageoises de Yélimané d'autre part. Cette activité serait à réorganiser sur la base des différentes fonctions concernées.

- En matière d'appui aux échanges entre les différents acteurs

Le Programme a encouragé la constitution de groupements, d'associations et de comités de gestion au niveau des villages. Ces structures ont besoin d'appui conseil et formation et d'échanges d'expériences. Des rencontres, des visites, des ateliers de formation pourraient être organisés par le Programme dans un premier temps et ensuite par ces structures elles-mêmes avec un appui technique et financier du Programme dans un deuxième temps. Le Programme a besoin d'avoir un réseau « d'expert paysan » dans les différents domaines où il intervient. Parmi ces groupements, il serait possible d'identifier et de former des « experts paysans ».

4.2.5 L'organisation de la gestion des appuis

Le Programme a fait des efforts pour une organisation plus efficace de l'équipe et de ses moyens. Ces efforts devront être renforcés et harmonisés avec la gestion de l'OMRI Montreuil. Les rythmes de programmation, de suivi, de rapports financiers et d'activités de terrain devraient être harmonisés. L'organisation de la gestion des finances et de la comptabilité devrait adopter la logique d'organisation du Programme avec ses différents volets. La période de la programmation annuelle devrait être adaptée à celle demandée par la décentralisation.

Un dispositif de suivi intégré et participatif devrait être mis en place. Ce dispositif est directement lié à la programmation des interventions avec les bénéficiaires et avec la programmation du temps de chaque membre de l'équipe.

Un diagnostic des besoins en formation professionnelle devrait permettre de planifier les formations individuelles et celle réalisées avec toute l'équipe. Cette formation professionnelle de l'équipe est directement liée aux choix méthodologiques du Programme et d'un éventuel accompagnement professionnel régulier.

La gestion de la maison de l'amitié devrait être revue et plusieurs hypothèses sont à évaluer, le but étant de pouvoir décharger l'équipe du Programme et d'éviter une dégradation trop rapide des locaux et installations. La gestion de la maison et l'hôtellerie pourront être confiées à un privé avec un contrat de prestation.

4.3 Propositions méthodologiques

C'est un domaine où la marge d'amélioration de performances du Programme est la plus importante. La motivation de l'équipe est un élément favorable à cette amélioration.

Les améliorations possibles sont de quatre ordres principaux :

- Management interne de l'équipe
 - Définition d'objectifs de travail individuel et d'équipe, par an, par mois et par semaine, avec une analyse des écarts entre le temps programmé et son utilisation.
 - Maîtrise et rationalisation de l'utilisation des moyens de fonctionnement
 - Gestion en « père de famille » des investissements et équipements
- Animation villageoise sur la base de méthodes participatives permettant un diagnostic local basé sur l'expression différenciée des différents groupes d'intérêt et sur la mise au point de programmes triennaux locaux auxquels l'OMRI, les associations de ressortissants et d'autres

partenaires pourraient contribuer. L'existence de ces programmes issus du village permettrait à l'OMRI de renforcer son dialogue avec les associations de migrants et de développer ses capacités de mobilisation de financement complémentaires. L'équipe de Programme pourrait également appuyer le village à suivre, évaluer, piloter de façon participative la conduite de son Programme.

- Amélioration des techniques de planification et mise à jour de la plaquette pour mieux différencier et structurer les concepts de finalité, objectifs, domaines d'intervention et actions. Cette amélioration pourrait se faire sous forme de réflexion concertée entre l'OMRI à Montreuil et l'équipe sur place.
- Animation à la communication et mobilisation de compétences externes

L'équipe du Programme semble vouloir tout faire par elle-même, et semble réticente pour mobiliser des compétences d'appui. Cependant,

- a. Elle ne dispose pas de l'expertise nécessaire dans tous les domaines
- b. Elle est surchargée d'activités et n'est pas en mesure d'assurer tout le suivi voulu
- c. Elle pourrait être beaucoup plus efficace en s'appuyant sur des échanges renforcés entre groupements, entre villages de la zone ou de l'expertise professionnelle et / ou paysanne.

L'identification d'un véritable groupe de compétences sur lequel l'équipe devrait pouvoir se reposer en matière d'aménagement entre dans cette rubrique.

4.4 Propositions d'ordre institutionnel

- Promouvoir un comité de suivi paysan :

Ce comité, composé de représentants des autorités locales, d'ex-migrants, de personnes ressources et de représentants de groupements (dont un nombre conséquent de femmes) pourrait assurer les fonctions suivantes :

- Faire le bilan de l'année passée.
- Analyser le programme à venir.
- Organiser les échanges paysans.
- Prendre des décisions en cas d'urgence (épidémie, sécheresse, inondations, solidarité avec un village sinistré...).
- Consolider la relation de jumelage.

- Organiser une répartition géographique des appuis :

Le suivi du projet et la relation avec les différents villages serait sans doute améliorée si chaque village avait, au sein de l'équipe, un correspondant connu, qui assurerait le suivi général de l'appui.

Cette responsabilité ne doit pas être exclusive, mais chaque village aurait ainsi un animateur pour l'appuyer dans sa programmation, dans le suivi et l'évaluation périodique de ses activités.

- Renforcer les capacités de l'équipe

Ce renforcement devrait être envisagé en priorité sur deux composantes :

- Dans le domaine des aménagements et de l'agriculture. Le recrutement d'un ingénieur Génie Rural chevronné s'impose si le programme veut maintenir une activité de réalisation de barrages importants. Par ailleurs, le recrutement d'une femme agronome de terrain serait nécessaire pour développer les activités maraîchères féminines et encourager l'intensification agricole par une meilleure association agriculture élevage (et production de fumier).
- Dans le domaine de l'habitat, de l'hygiène et de la santé : Le responsable du programme est aussi le responsable de cette composante ; de ce fait, il est lourdement surchargé. Deux solutions seraient envisageables : i) recruter un adjoint pour cette composante ; ii) passer un contrat de prestations avec une ONG ou un bureau implanté dans la région et

disposant de compétences reconnues en la matière. Ce renforcement permettrait d'envisager un soutien actif à des opérations d'aménagement et réhabilitation de quartier, pour améliorer sensiblement la salubrité et le cadre de vie dans les villages.

➤ Apporter un appui externe à l'équipe :

Cet appui est nécessaire, à la fois sur le plan technique et méthodologique. Il nécessite la mobilisation (deux mois par an environ) d'un malien professionnel expérimenté ou d'un étranger.

Ce professionnel devrait pouvoir apporter un appui concret en visitant avec l'équipe les principales réalisations sur le terrain, en envisageant les améliorations possibles sur le plan technique ou sur celui de l'animation et l'appui aux communautés.

Il devrait aussi être en mesure d'apporter la formation nécessaire à l'équipe pour qu'elle soit en mesure d'appliquer pour elle-même, animer et former des villageois au diagnostic participatif, à la programmation, au suivi et à l'évaluation locale.

➤ Mettre en place un groupe de suivi-évaluation interne

La mise en place d'un tel groupe s'inscrit dans une logique « qualité ». Cette démarche doit permettre à l'équipe de rechercher à améliorer son organisation, ses techniques de communication avec les villageois, les partenaires financiers, les autres intervenants dans la région, les associations de ressortissants, etc... Ce groupe « qualité » devrait être ouvert, de façon informelle, à des membres du comité de suivi paysan, aux responsables de l'appui externe et au directeur de l'OMRI.

5 Conclusions

L'évaluation du programme débouche sur des conclusions globalement positives, liées à une véritable volonté de partenariat des acteurs principaux que sont les communautés villageoises, les migrants et l'OMRI.

L'équipe du programme mise en place s'est rôdée au cours de cette phase ; elle s'est trouvée en première ligne pour gérer le problème épineux du barrage de Dialaka. Beaucoup d'enseignements positifs peuvent être tirés de l'expérience acquise au cours de la phase.

Cette conclusion souhaite mettre l'accent sur deux choses :

- Une recommandation renouvelée en matière de communication, pour que les actions du Programme soient mieux connues et mieux valorisées par tous les partenaires.
- Un remerciement à toute l'équipe pour sa disponibilité, son esprit d'ouverture et à la population des villages pour son accueil chaleureux.